



BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE (BPA)

Option Travaux Forestiers

➔ **Ouvrier qualifié
en travaux forestiers**

Spécialisation bûcheronnage ou sylviculture

“Travailler en forêt : un secteur d'activité en plein développement qui manque de main d'oeuvre”

PUBLIC

- Jeunes de 15 à 29 ans en apprentissage
- Adulte justifiant d'une année d'activité professionnelle à temps plein tous secteurs confondus

En apprentissage ou en formation professionnelle continue

NOS SPECIFICITES

- 2 sites de formation : La Motte-Servolex (73) et Cormaranche (01)*
- Séances de travaux pratiques au sein de notre domaine boisé et de forêts des départements (73, 01, 74, 38)
- Formation technique assurée par des

intervenant professionnels de la gestion et de la récolte forestière

- Chantiers - écoles en partenariat avec l'ONF, COFORET et les entrepreneurs et propriétaires forestiers

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances et compétences indispensables à la maîtrise des travaux forestiers, en qualité d'ouvrier (diplôme niveau 5)

FORMATION

DURÉE

Formation par apprentissage :

- Contrat de 2 ans dont 23 semaines en centre de formation
- Entrée en formation : septembre

Formation professionnelle continue :

- Parcours complet sur 9 mois (septembre à avril/mai ou novembre à juin)
- Formation générale, technologique et professionnelle d'une durée minimale de 800 heures en centre de formation et 280 heures en entreprise. Cette formation peut être adaptée suivant le parcours antérieur du candidat.
- Possibilité de suivre des parcours modulaires : technique et pratique, organisation et gestion de chantiers / création et gestion d'entreprises, ...

CONDITIONS D'ADMISSION

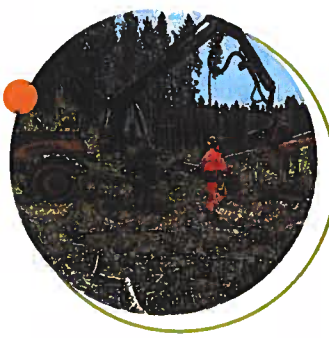
- Aptitudes physiques

En apprentissage :

- Posséder un niveau équivalent au CAP ou 3^{ème}
- Avoir 15 ans avant le 31/12 de l'année d'entrée en formation
- Avoir un maître d'apprentissage (attestation de l'employeur)

En formation professionnelle continue :

- Avoir minimum 18 ans
- Justifier d'une année d'activité professionnelle tout secteur confondu (dérogation possible)
- Tests de positionnement et entretien de motivation pour la formation professionnelle continue



* ouverture sous conditions

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE (BPA)

Travaux Forestiers

Option travaux de bucheronnage ou travaux de sylviculture



CONTACTS

CFPPA SAVOIE-BUGEY

Responsable de formation
Benoît LLORENS

Informations pédagogiques :
benoit.llorens@educagri.fr

Informations adminis. et financières
Apprentissage

Carole TAILHARDAT (Tel : 04 79 75 99 58)
carole.tailhardat@educagri.fr

En formation continue

Géraldine MARTINS (Tel : 04 79 75 99 59)
geraldine.martins@educagri.fr

DOMAINE REINACH

73290 LA MOTTE-SERVOLEX
Tel : 04.79.25.42.02

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr
www.reinach.fr



FORMATION (suite)

UNITÉS SPECIALITE

TRAVAUX DE BUCHERONNAGE

- Maîtriser l'utilisation de la tronçonneuse dans le respect des règles de sécurité et d'environnement
- Réaliser l'abattage d'arbres dans le respect des règles de sécurité
- Effectuer les travaux de façonnage dans le respect des consignes et règles de sécurité

ou

UNITÉS SPECIALITE

TRAVAUX DE SYLVICULTURE

- Effectuer les travaux de régénération forestière
- Réaliser les opérations d'entretien d'un jeune peuplement
- Utiliser des petits équipements pour des travaux de sylviculture

UNITÉS D'OPTION

- Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, des connaissances scientifiques et techniques relatives à la forêt
- Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'exploitation forestière

UNITÉS CAPITALISABLES D'ADAPTATION RÉGIONALE (UCARE)

- Exploiter rationnellement une coupe de bois de chauffage
- Maîtriser la technique de débardage tracteur
- Réaliser en toute sécurité les activités de débardage par câble
- Être capable d'entretenir des rivières en intégrant les normes de sécurité et en respectant l'équilibre de l'écosystème

UNITÉS GÉNÉRALES

- Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale
- Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique
- Mobiliser des connaissances pour mettre en oeuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

POURSUITE D'ÉTUDES

Apprentissage : Possibilité de poursuite de formation conduisant à un diplôme de niveau 4 au CFPPA Savoie-Bugey : Après un BPA en 2 ans possibilité de suivre un BP Responsable de chantiers Forestiers en formation continue en 1 an.

- Possibilité de formations complémentaires en élagage, travaux paysagers, ...

VALIDATION

- Diplôme de **niveau 5** du Ministère de l'Agriculture
 - Les 8 unités capitalisables (UC) et 2 UCARE doivent être acquises pour la délivrance du diplôme.
- Toutes les évaluations sont réalisées en situation professionnelle

PRATIQUE

- 2 entrées possibles en formation : septembre (La Motte-Servolex) et novembre (Cormaranche)
- Rémunération selon le statut du candidat
- Possibilité de prise en charge des frais de formation
- Restauration et hébergement suivant les places disponibles





BREVET PROFESSIONNEL (BP)

Responsable de chantiers forestiers

“Travailler en forêt : un secteur d’activité en plein développement qui manque de main d’oeuvre”

PUBLIC

- Adulte justifiant d’une année d’activité professionnelle à temps plein tous secteurs confondus

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances et compétences indispensables à la maîtrise des travaux forestiers, en qualité de chef d’équipe ou d’entrepreneur.
- Le BP responsable de chantiers forestiers délivre la capacité professionnelle pour monter son entreprise de travaux forestiers. (diplôme niveau 4)

CONDITIONS D’ADMISSION

- Avoir au minimum 18 ans
- Aptitudes physiques
- Posséder au minimum un CAP ou BPA ou avoir suivi soit un cycle complet de BEP, soit une scolarité complète de 2^{de}
- Justifier d’au moins 1 an d’expérience professionnelle tout secteur confondu (dérogation possible)
- Valider les tests de positionnement et l’entretien de motivation

En formation professionnelle continue

NOS SPECIFICITES

- 2 sites de formation : La Motte-Servolex (73) et Cormaranche (01)*
- Séances de travaux pratiques au sein de notre domaine boisé et de forêts des départements (73, 01, 74, 38)
- Formation technique assurée par des intervenants professionnels de la récolte forestière
- Chantiers - écoles en partenariat avec l’ONF, COFORET et les entrepreneurs et propriétaires forestiers
- Formation technique assurée par des

FORMATION

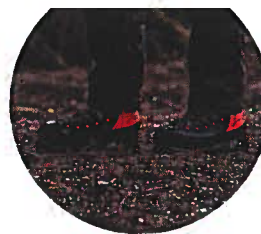
DURÉE

- Parcours complet : 9 mois (de septembre à juillet)
- Formation générale, technologique et professionnelle d’une durée minimale de 1000 heures en centre de formation et 280 heures en entreprise. Cette durée peut être adaptée en fonction du parcours du candidat.
- Possibilité de suivre des parcours modulaires : technique et pratique, organisation et gestion de chantiers / création et gestion d’entreprises, ...



BREVET PROFESSIONNEL (BP)

Responsable de chantiers Forestiers



CONTACTS

CFPPA SAVOIE-BUGEY

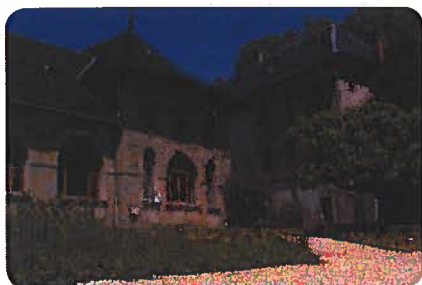
Responsable de formation
Benoît LLORENS

Informations pédagogiques :
benoit.llorens@educagri.fr

Informations adminis. et financières
Géraldine MARTINS (Tel : 04 79 75 99 59)
geraldine.martins@educagri.fr

DOMAINE REINACH
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
Tel : 04.79.25.42.02

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr
www.reinach.fr



FORMATION (suite)

UNITÉS PROFESSIONNELLES

- Elaborer un projet professionnel lié à une entreprise du secteur des travaux forestiers
- Gérer une entreprise de travaux forestiers dans une perspective de durabilité
- Gérer un chantier de travaux forestiers dans le respect du cahier des charges, de la sécurité et de l'environnement
- Identifier une parcelle forestière dans le but d'une intervention de travaux forestiers (reboisement, abattage d'arbres, débardage, sélection des bois, cubage, ébranchage, dépressage, ...)
- Utiliser des connaissances et des techniques pour la conduite d'un peuplement forestier
- Entretien matériels et équipements de l'entreprise en respectant les règles de sécurité et d'environnement

UNITÉS TECHNIQUES

- Réaliser un chantier de renouvellement, d'entretien ou d'amélioration d'un peuplement
- Effectuer un chantier d'exploitation forestière (abattage et débardage) dans le respect de la sécurité et de l'environnement

UNITÉS CAPITALISABLES D'ADAPTATION RÉGIONALE (UCARE)

- Maîtriser les opérations liées au travail de l'accrocheur dans le cadre d'un débardage par câble aérien
- Exploiter rationnellement une coupe de bois de chauffage
- Entretien des cours des d'eau

UNITÉS GÉNÉRALES

- Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques liées au traitement de l'information
- Situer les enjeux sociétaux et environnementaux du milieu forestier



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



VALIDATION

- Diplôme de **niveau 4** du Ministère de l'Agriculture
- Les 12 unités capitalisables (UC) doivent être acquises pour la délivrance du diplôme.
Les UC techniques et les UCARE sont validées en situation professionnelle

PRATIQUE

- Rémunération selon le statut du candidat
- Possibilité de prise en charge des frais de formation
- Restauration et hébergement suivant les places disponibles